



Le RSA : quelle réponse à l'utilisateur en SAONE ET LOIRE?

**2èmes Ateliers nationaux de la
Solidarité – Lyon – 19 octobre 2009**

Une réponse coordonnée entre partenaires

- La mise en place de 4 groupes de travail techniques entre partenaires dès janvier 2009
- La décision de créer des plateformes communes d'instruction CAF/ CG/ CCAS volontaires



Une réponse coordonnée entre partenaires

- Des réunions d'information et des formations conjointes à @RSA
- Des outils de communication interne et externe conçus au sein du groupe RSA communication



Une réponse de proximité

- L'installation en mai 2009 de 7 plateformes d'instruction (dont une itinérante)....
- ...dans un souci de mutualisation des moyens...
- ... et de fiabilité de la réponse apportée à l'utilisateur



Une réponse de proximité

- L'après plateforme...une instruction au plus près de l'utilisateur
- Un appui sur les CCAS
- Une instruction pour tous (pas de partage de public)



Une réponse à finaliser sur l'accompagnement

- **Le rôle central de Pôle emploi affirmé par le Département**
- **La mise en place du diagnostic/orientation obligatoire depuis octobre**
- **Une orientation prioritaire vers Pôle emploi**



Une réponse à finaliser sur l'accompagnement

- Le correspondant désigné par le Département
- Les difficultés de mobilisation de l'APRE



Le RSA en SAONE ET LOIRE

Merci de votre attention





Département de SAONE ET LOIRE
Direction de l'insertion et du logement social
Espace duhesme
13 rue de Flacé
71026 MACON cedex
03/85/39/56/30

